

# **COMPTE-RENDU COMITE SYNDICAL TOURAINE PROPRE**

**VENDREDI 11 DECEMBRE 2020, à 17H00**

**A LA SALLE DU CONSEIL –  
MAIRIE DE JOUE-LES-TOURS – PARVIS RAYMOND LORY**

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. COHEN, Président

MM. TRYSTRAM, VANNIER et AUGIS respectivement 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Vice-Présidents

Mmes GAULTIER, GINER, MOUSSET, VIALLES et WANNEROY

MM. BABARY, DROUET, GERARD, LALOT, MASSARD, PERIVIER, PILLOT et SEBAOUN

## **ABSENTS EXCUSES :**

Mme AUDIN

Mme LEMARIE, pouvoir à Mme GAULTIER

Mme SUARD

M. ARNOULD, pouvoir à M. VANNIER

M. EHLINGER, pouvoir à Mme MOUSSET

M. LOUAULT

M. MARAIS

M. MORETTE, pouvoir à M. LALOT

## **ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE**

Touraine Propre : Mme AROCHE et M. NAVARD

Trésor Public : M. BREGEGERE

M. LE PRESIDENT ouvre la séance et annonce que le quorum est atteint.

Les comptes-rendus des Comités Syndicaux du 30 septembre et 14 octobre 2020 sont adoptés à l'unanimité.

M. SEBAOUN est désigné secrétaire de séance.

M. NAVARD se présente à l'assemblée et détaille son parcours universitaire. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, il occupe le poste de « responsable technique – doctorant » au sein du Syndicat.

Son travail s'articule autour de 2 missions principales :

- La gestion administrative liée aux affaires courantes ;
- Une importante réflexion autour de la stratégie de communication du Syndicat. Cela rejoint son projet doctoral qui s'intitule : « le rôle des campagnes de sensibilisation dans l'adoption des écogestes ».

Afin de mener à bien ses recherches tout en étant impliqué dans le quotidien du Syndicat, M. NAVARD a obtenu un financement CIFRE délivré par l'ANRT pour une durée de 3 ans. Il est ainsi présent 3 jours sur 5 dans les locaux de Touraine Propre. Les 2 journées restantes sont mobilisées pour la préparation de sa thèse, la participation à des séminaires et à un programme de formation obligatoire de 90 heures sur 3 ans.

## **REDUCTION A LA SOURCE**

### **POINT 1- ZERO DECHET TOURAINE : PRESENTATION DE COMPOSTOU**

Présentation par M. Sébastien MOREAU, Président de Zéro Déchet Touraine

Cf. annexe n°1

### **POINT 2- ZERO DECHET TOURAINE – PRESENTATION D'URBA G-PROX**

Présentation par M. Sébastien MOREAU, Président de Zéro Déchet Touraine

Cf. annexe n°2

M. SEBAOUN, qui a testé le dispositif, s'interroge sur sa « démocratisation » auprès du grand public et pointe du doigt quelques dysfonctionnements liés à son usage.

M. GERARD le rejoint et se demande si l'Urba-G-Prox est utilisable par des gens manquant de temps.

M. MOREAU se montre rassurant en affirmant que le dispositif est encore en phase expérimentale et que des perfectionnements peuvent encore y être apportés. Il rappelle que la loi obligera dès 2023 la prise en charge de tous les biodéchets et qu'il est plus que jamais important de placer les gens face à leurs responsabilités.

Mme GAULTIER souhaite comprendre comment inciter les citoyens à donner les 2 heures de bénévolat prévues par Zéro Déchet Touraine.

M. MOREAU pense que le phénomène de mimétisme est extrêmement important. Il cite l'exemple de Saint-Cyr-sur-Loire où la distribution de tracts invitant au compostage collectif n'avait intéressé que 2 personnes. Aujourd'hui, ce sont près de 25 citoyens qui y participent. Il croit en la création d'un modèle vertueux qui consisterait à faire travailler des personnes de tous horizons (PMR...) en restant dans un périmètre géographique particulièrement restreint.

Mme AROCHE précise pensée de Mme Gaultier car il est quelquefois difficile d'inciter les citoyens qui paient déjà une taxe ou une redevance d'OM à s'acquitter d'une somme supplémentaire même modique et de donner du temps pour la collectivité.

M. LE PRESIDENT remercie M. MOREAU pour sa présentation.

### **POINT 3- BORNES LIVR'LIBRE**

Mme AROCHE explique que, pour l'exercice 2020, les 12 bornes suivantes ont été installées ou sont en cours d'installation :

- **TMVL** : Rochecorbon Bourg Bas, Tours Bergeonnerie Ouest, Tours Place Le Daim, Tours Febvotte et Chanceaux-sur-Choisille (expérimentation borne enfants).
- **Smictom d'Amboise** : Saunay, Lussault-sur-Loire et Le Boulay
- **CCT Touraine Est Vallées** : Montlouis Husseau et Chançay
- **CC Loches Sud Touraine** : Betz-le-Château
- **CCGC – PR** : Louestault ( commune de Beaumont-Louestault )

Pour l'année 2021, le marché a été reconduit pour 8 à 20 bornes avec la société Signal Concept.

M. NAVARD précise que le site internet est en train d'être mis à jour avec une nouvelle cartographie des bornes et des photos. Il ajoute qu'une « tournée d'inspection » est également en cours afin de remédier à certains dysfonctionnements techniques (porte abimée, par exemple) ou de gestion (association qui ne gère plus la borne, par exemple).

### **POINT 4 – PREMIER AUDIT D'ACTUALISATION DES GUIDES** **et POINT 5- PARTENARIAT AVEC LE COLLECTIF CYCLISTE.**

M. NAVARD annonce qu'une campagne d'actualisation des guides va être initiée dès le début de l'année 2021.

Etant donné le nombre important de supports de communication produits par Touraine Propre, une hiérarchisation tenant compte de la péremption des contenus et de l'état des stocks est indispensable.

De ce fait, la priorité a été donnée aux documents suivants :

- **Guide « Le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas »** : l'épuisement prochain du précédent tirage est l'occasion d'y apporter plusieurs modifications. Elles concerneront essentiellement à la mise à jour de données – datant pour l'instant de 2018 – et à l'ajout de 4 pages traitant de la problématique du recyclage des masques et des recettes dites de « grand-mère » utiles au quotidien ;
- **Guide « Qui fait quoi ? »** : ce support avait pour vocation de recenser le plus grand nombre de sociétés, d'associations, de collectivités pouvant apporter une solution locale aux gros producteurs. Les informations qu'il contient sont aujourd'hui totalement obsolètes. Une profonde mise à jour – à la fois en matière de contenu et de

présentation graphique – est donc prévue. Un travail qui sera conduit en parallèle de l'actualisation de l'Ecocarte 37 de la SEPANT (cf. point 6) ;

- **Flyer « Donnez à votre vélo une seconde vie »** : édité en partenariat avec le Collectif Cycliste, ce document n'a pas été mis à jour depuis 6 ans. Il est aujourd'hui dépassé et peu attrayant. Sa refonte totale – menée de concert avec l'association – va permettre de l'élargir à l'ensemble des enjeux liés au réemploi (ateliers d'autoréparation, vente de vélos remis en état...).

## **POINT 6- DOSSIER SEPANT REEMPLOI**

Mme AROCHE explique que la SEPANT souhaite mettre en lumière l'importance du réemploi et de la réparation des D3E. Sur proposition de Touraine Propre, cette problématique a été étendue à l'ensemble des domaines jugés pertinents (textiles, mobiliers, livres...). Le projet devait initialement porter sur 2 années, mais la crise sanitaire a contraint à une réévaluation du rétro planning. Des actions prévues en 2020 auront donc lieu en 2021.

Le Comité syndical du 22 juin dernier a décidé d'apporter son soutien à cette initiative en octroyant une subvention d'un montant de 3 600€ et de ne pas la bloquer malgré la présence d'une équipe de transition. Comme cela en est l'usage, 30% de cette somme ont été versés à son lancement. Le reste viendra à la fin de toutes les actions planifiées.

M. TRYSTRAM propose de passer au point suivant puisqu'aucun vote ne sera proposé ce soir à ce sujet.

M. LE PRESIDENT accepte cette proposition.

## **POINT 7- APPEL A PROJETS 2020**

M. LE PRESIDENT rappelle que l'ancien Bureau avait souhaité mettre en place un appel à projets, traitant des questions de réduction à la source, pour les associations, et les collectivités adhérentes à Touraine Propre (ou communes des collectivités adhérentes à Touraine Propre). Cela permettait de ne pas traiter les demandes « au fil de l'eau » et d'éviter que les membres du Bureau soient régulièrement sollicités.

De plus, le fait d'avoir une Commission dédiée permettait aussi un suivi des dossiers. En général, il y avait 2 appels à projets par an. En fin d'année (le plus important), pour les projets du début de l'année prochaine, et un second vers le mois de mai, en fonction des crédits restés disponibles, pour les actions du second semestre.

A noter que la Commission propose au Comité Syndical mais ne décide pas. Le Bureau a donc souhaité reconduire ce dispositif qui a fait ses preuves.

M. NAVARD annonce que l'appel à projets 2021-1 va donc être lancé très prochainement pour une remise des dossiers début mars.

## ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

### POINT 8 – DBM N°2

Mme AROCHE précise qu'il s'agit d'un projet de DBM. Néanmoins, la plupart des points importants figurent ci-dessous.

<b>TOURAINNE PROPRE</b>	
<b>DBM n° 2</b>	<b>CS 11 dec 2020</b>

#### SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES		
OBJET	ARTICLE	MONTANT
Subv ANRT	7478-O20- AG	- 5 833,00 €
ppts exceptionnels ( gobelets )	7788-O20- AG	- 67,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>- 5 900,00 €</b>

DEPENSES		
OBJET	ARTICLE	MONTANT
recrutement alternant	64131-O20- AG	- 5 322,80 €
Médecine du travail	6475-O20- AG	100,80 €
ajustement amortissements	6811-042--O1-AG	- 678,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>- 5 900,00 €</b>

ordre

#### SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES		
OBJET	ARTICLE	MONTANT
Ajustement amortissements	28184-040-O1- AG	- 678,00 €
Emprunts travaux locaux (décalés en 2021)	1641-O1-AG	- 43 858,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>- 44 536,00 €</b>

ordre

DEPENSES		
OBJET	ARTICLE	MONTANT
Travaux locaux (décalés en 2021)	21311-O20-AG	- 43 858,00 €
Dépenses Imprévues	O20-O20-AG	- 678,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>- 44 536,00 €</b>

Cette décision budgétaire modificative est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

### **POINT 9 – INVESTISSEMENTS URGENTS 2021**

Mme AROCHE explique que ce point est décalé au prochain Comité Syndical, car le montant sera à déterminer en fonction des dépenses exactes en investissement pour 2020.

### **POINT 10- LOCAUX**

M. LE PRESIDENT informe l'assemblée que la signature du compromis va être effective le 14 décembre 2020. Ensuite, une durée de 2 mois environ est prévue avant la signature de l'acte.

### **POINT 11 – FORFAIT MOBILITE DURABLE**

M. LE PRESIDENT explique la loi d'orientation des Mobilités, adoptée définitivement par un vote de l'Assemblée nationale le 19 novembre 2019, qui prévoit dans son article 26 qu'à compter du 1er janvier 2020 les employeurs auront la possibilité de contribuer aux frais de déplacement domicile-travail de leurs salariés sous la forme du versement d'un forfait mobilité durable destiné à encourager les mobilités actives et partagées.

Ce forfait peut être versé aux agents titulaires, contractuels et stagiaires ayant recours au vélo, y compris à assistance électrique, au covoiturage (en tant que conducteur ou passager) ou à tout autre service de mobilité partagée (voiture, scooter, trottinette...) pour effectuer ce type de déplacement au moins 100 jours par an.

Le montant annuel du forfait, totalement exonéré de cotisations sociales et non soumis à l'impôt sur le revenu, pourra s'élever à deux cents euros maximum (200 €) pour une collectivité.

Afin de réaffirmer la volonté de Touraine Propre de promouvoir l'utilisation des mobilités durables, il est proposé d'acter dès à présent son engagement à mettre en place, le « forfait mobilité durable » et d'approuver le principe du versement d'un montant forfaitaire de deux cents euros par agent et par année.

Les crédits seront inscrits au budget.

Les intéressés devront fournir des factures d'entretien, d'achat de matériel ou une attestation d'auto-réparation.

En conséquence,  
Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20

Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique, notamment son article 51,

Vu le projet de loi d'orientation des mobilités et notamment son article 26,

Vu le décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique de l'Etat

Vu l'article 82 de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (1)

Le Comité décide à l'unanimité :

- D'acter la mise en place d'un forfait mobilité durable pour ses agents ;
- D'approuver la création du forfait mobilité durable à hauteur de deux cents euros maximum par an, pour tout agent qui remplirait les conditions d'attribution ;
- D'inscrire au budget prévisionnel les crédits nécessaires à cette mise en œuvre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## **POINT 12 – INTERNET/INFORMATIQUE**

### **Fibre et VPN**

Mme AROCHE relate que l'installation d'un nouveau routeur – indispensable au déploiement du VPN – dans les locaux de Touraine Propre a eu lieu le mercredi 9 décembre 2020. Etant donné le faible débit, il ne rend cependant pas encore possible le télétravail avec un accès sécurisé au serveur à distance.

Du fait du retard pris par l'opérateur en cette période difficile, la mise en place de la fibre n'a pas pu avoir lieu au début du mois de décembre comme cela était initialement prévu. Notre prestataire s'est engagé à nous fournir une date d'intervention dans les plus brefs délais. Cette dernière devrait intervenir début 2021.

### **Site internet**

M. NAVARD explique que les mises à jour les plus urgentes ont été réalisées sur le site de Touraine Propre, malgré un panneau d'administration obsolète depuis le 31 décembre 2014 et en attendant une refonte intégrale prévue pour 2021. Elles ont notamment consisté à actualiser la page dédiée à la composition du Bureau et du personnel et celle consacrée aux comptes-rendus.

La demande d'autocollants « Stop à la pub » a été facilitée par la mise en place d'un visuel spécifique sur la page d'accueil et la carte des bornes Livr'Libre a été entièrement refaite.

L'ancienne cartographie Google Maps a laissé place à un fond de carte Open Street Map plus moderne et tenant compte des dernières implantations.

De plus, un message de sensibilisation concernant le recyclage des masques et un lien permettant d'accéder aux points de collecte de Tours Métropole Val de Loire ont été ajoutés sur la page d'accueil.

## **ETUDES**

### **POINT 15 – COLLECTE ET TRAITEMENT DES MASQUES / EXPERIMENTATION TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE**

L'ordre du jour est modifié. Les échanges se poursuivent sur la problématique du recyclage des masques dans le contexte sanitaire actuel.

M. LE PRESIDENT explique que, depuis la mi-novembre, Tours Métropole Val de Loire s'est engagée dans le recyclage et la valorisation des masques. 200 collecteurs sont en cours de déploiement dans les 22 communes du territoire. Ils sont tous installés dans des lieux accueillant du public (mairies, préfecture...).

Chaque point est équipé de 2 cylindres permettant de dissocier les flux : les masques chirurgicaux à usage unique et les masques lavables en tissu. Chaque borne de 50 litres peut contenir entre 1 700 et 1 900 masques.

La collecte est ensuite assurée par l'association d'insertion Tri 37 qui, par mesure de sécurité, place les tubes en quarantaine avant de les exposer aux rayons UV qui éliminent les dernières traces de charge virale. Une fois les élastiques retirés et les masques broyés, ces déchets sont transformés soit en combustible solide de récupération soit en matière recyclable (textiles synthétiques, isolants pour le bâtiment...).

M. TRYSTRAM souligne le fait que l'action de Touraine Propre ne se limite pas au territoire de Tours Métropole Val de Loire et que cette problématique est partagée avec toutes les intercommunalités adhérentes. Au sein de la communauté de communes Gâtine et Choisses – Pays de Racan, les masques sont actuellement collectés dans des boîtes en carton, mais sans schéma de valorisation.

M. LE PRESIDENT se veut rassurant et détaille que cette initiative de Tours Métropole Val de Loire est une expérimentation qui – si elle est concluante – pourra être étendue à l'ensemble des adhérents du Syndicat.

### **POINT 13 – ETUDE TRIPARTITE ETAT-REGION-TMVL (INFORMATION)**

M. LE PRESIDENT annonce qu'une présentation de l'étude tripartite Etat-Région-TMVL à destination des élus sera organisée par Tours Métropole Val de Loire en visioconférence le

lundi 4 janvier 2021 à 14h. Sa durée est estimée à environ 2 heures. Il invite l'assemblée à y participer.

Il ajoute que la Préfète d'Indre-et-Loire a demandé à ce que la gestion de ce dossier fasse l'objet de toutes les attentions afin qu'il aboutisse dans les meilleurs délais.

### **POINT 14 – CCES CHANCEAUX-PRES-LOCHES (INFORMATION)**

M. VANNIER relate à l'assemblée les enjeux liés à la saturation prochaine du CCES de Chanceaux-près-Loches qui devrait intervenir d'ici la fin 2022 ou le début de l'année 2023. Des solutions sont proposées, comme la réutilisation de l'ancienne décharge propriété de la collectivité, mais elles doivent encore être acceptées par la Préfecture d'Indre-et-Loire. Le site reçoit, en moyenne, 80% de déchets industriels et de 20% d'OMR.

M. LE PRESIDENT fait le lien avec le site de Sonzay qui se trouve dans une situation similaire. Sa fermeture à l'horizon 2034 serait en réalité avancée à 2027.

M. TRYSTRAM pense qu'il est important de trouver des solutions alternatives le temps de statuer sur un projet global. Il s'intéresse aux sites potentiellement pertinents et se situant en Indre-et-Loire. Parmi eux, il cite l'incinérateur de Saint-Benoît-la-Forêt qui est en charge de chauffer le site hospitalier. Selon lui, les technologies d'incinération se sont grandement améliorées et cette option pourrait solutionner une partie du problème. Le traitement des OM dans l'unité de valorisation énergétique de Lasse (49) pourrait également être envisagée.

M. VANNIER poursuit en expliquant que les camions du sud-lochois n'auront pas d'autres choix que de déposer les déchets devant la Préfecture si rien n'est fait d'ici là. Il ajoute que la construction d'un quai de transfert (poubelles jaunes et grises) est prévue pour 2021 à La Celle-Guénand. Il devrait être opérationnel d'ici début 2022.

M. MASSARD remercie M. TRYSTRAM d'avoir mis ce sujet sur le devant de la scène. Il est lui aussi inquiet du sort des 20 000 tonnes produites annuellement après 2025. Il précise que le PRPGD ne prévoit aucune solution et que la construction d'un incinérateur plus important, d'une capacité de 40 000 tonnes par an, pourrait constituer une alternative viable.

M. LE PRESIDENT les remercie pour ces échanges et confirme que la résolution de cette situation passera par la mobilisation de différents exutoires.

### **POINT 16 – BIODECHETS / 2 TYPES DE DECHETS**

M. LE PRESIDENT annonce qu'il est envisagé de réaliser une étude globale sur les biodéchets, en particulier le traitement à domicile des biodéchets (de type alimentaire), c'est-à-dire par compostage (collectif ou individuel, poules...) et les déchets verts (branches, tontes...) qui peuvent aussi être traités à domicile et compostés.

Un subventionnement de l'étude par l'ADEME serait possible. Un guide à la rédaction d'un cahier des charges a été rédigé par l'ADEME. Il serait bien sûr travaillé en amont avec les collectivités locales adhérentes tout comme l'analyse des offres.

M. SEBAOUN évoque les déchets verts en zone rurale en expliquant qu'il ne s'agit pas forcément de déchets au sens propre du terme puisque ces derniers constituent une véritable ressource pour les paysagistes qui peuvent les réemployer dans leur travail. Il pense qu'un vrai travail de communication serait à réaliser à ce sujet.

## **VISITES DE SITES**

La visite de ce jour à Chanceaux -près – Loches a rencontré un vif succès et l'ensemble des élus ont été très intéressés.

M. LE PRESIDENT annonce la tenue de 3 prochaines visites :

- **Saint-Paterne-Racan** : méthaniseur – vendredi 15 janvier 2021 à 14h30 - rendez-vous sur site ;
- **Chanceaux-près-Loches** : centre d'enfouissement (2<sup>nd</sup> groupe) – mercredi 20 janvier 2021 – rendez-vous sur site (visite complète)
- **La Riche** : Active – vendredi 12 février 2021 à 11h – rendez-vous sur site.

**En raison du nombre limité de places disponibles, l'inscription préalable est obligatoire.**

Une visite n° 3 du site de Chanceaux -près- Loches est envisageable. Si vous n'avez pas pu assister aux visites précédentes et que vous êtes intéressés, merci d'envoyer un mail ([syndicat@tourainepropre.fr](mailto:syndicat@tourainepropre.fr))

D'autres visites seront programmées au cours de l'année 2021 (site de Sonzay, Tri Tout...).

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Le prochain Comité Syndical aura lieu le mardi 9 février 2021 à 18h, à l'Hôtel métropolitain (salle Jean Germain) - 60 avenue Marcel Dassault-Tours (quartier des II Lions).**

Le Président

Le Secrétaire de séance

Martin COHEN

Christopher SEBAOUN

## Demandez un carré potager pour compléter votre Compostou !



- Retient le compost pour la culture de plantes !
- Bois de palette autoclavé et recyclé
- Fabrication artisanale en Touraine
- Assemblage sans clous ni vis
- Dimensions : 1000 x 1000 x 200 mm

**Fourniture et montage**

**20 euros TTC le carré potager\***

\*Offre réservée à nos clients ayant souscrit une prestation annuelle d'accompagnement et de maintenance d'un site Compostou. Devis sur simple demande par le biais de [notre formulaire de contact](#).

## Découvrez la troisième génération de Compostou !



- Pour composter jusqu'à 1 tonne de biodéchets/an sans nuisances !
- Coeur de sapin Douglas local (Sologne ou Touraine), naturellement classe 3
- Visserie 100% inox
- Fabrication par nos soins ou par un ESAT (pour les grandes séries)
- Marche-pied pour faciliter l'accès aux personnes de petite taille
- Système d'ouverture plus large
- Dimensions : 2000 x 1000 x 1000 mm

**Mise à disposition annuelle**

**à partir de 165 euros TTC/an\***

**\*Options en supplément :** Forfait installation (démarches administratives, livraison, impression signalétique, 2 heures de chantier participatif, initiation des utilisateurs et des référents de site) : **75 euros TTC** ; livraison de broyat de branches (1 m3) : **15 euros TTC/an** ; fourniture et montage d'un carré potager (1 m x 1 m) : **20 euros TTC** ; fourniture d'outils de compostage (pelle à terreau et griffe à fleurs à long manche) : **30 euros** ; fourniture et pose de moyens de privatisation du Compostou (2 cadenas, 2 porte-cadenas) : **35 euros TTC** ; fourniture et pose d'un dispositif anti-rongeurs : **30 euros TTC** ; frais de déplacement : 0.48 euro/km. Une seule participation forfaitaire demandée pour toute livraison de Compostou à plus de 20 km aller/retour de La Riche (37). Offres réservées à nos clients ayant souscrit une prestation annuelle d'accompagnement et de maintenance d'un site Compostou. Devis sur simple demande par le biais de [notre formulaire de contact](#).

## Fort-Broyat, le complément indispensable pour vos composteurs partagés traditionnels !



**C'EST  
NOUVEAU!**

- Pour stocker à l'air libre jusqu'à 400 litres de broyat de branches ou de feuilles sèches !
- Coeur de sapin Douglas local (Sologne ou Touraine), naturellement classe 3
- Visserie 100% inox, grillage acier zingué
- Fabrication par nos soins
- Dimensions : 800 x 800 x 200 mm

**Fourniture en kit prêt à monter**

**50 euros TTC\***

\*Prix départ de nos ateliers (La Riche), hors frais de livraison. Signalétique et outils non incluse.

Devis sur simple demande par le biais de [notre formulaire de contact](#).

*Bilan intermédiaire du Projet*

# URBA-GPROX

Etude technique en faveur d'une diversification des modes de gestion de proximité des biodéchets en habitat urbain dense :

Apports volontaires - Compostage de proximité - Valorisation des déchets verts



*Porté par*

**ZERODECHET  
TOURAINÉ**

APPEL A PROJETS 2019 TOURAINÉ PROPRE  
« 2ème session », Prévention et Réduction des déchets  
Novembre 2019

Document de synthèse du projet

# URBA-GPROX

**ETUDE EN 3 VOILETS** sur la gestion de proximité des biodéchets des ménages en milieu urbain

## 1) LA TOURPLUCHE, PROTOTYPE DE « PRECOMPOSTEUR »

Nouvel objet-concept pour la collecte des biodéchets en habitat urbain dense  
Mis au point et testé en conditions réelles

## 2) FILIÈRES ARTISANALE ET INDUSTRIELLE POUR LE COMPOSTOU 3.0

+ une réflexion sur la valorisation des sous-produits de cette activité

## 3) CRÉATION D'UNE PLATEFORME INTERNET POUR LES DONS DE BROyat

1. Sécuriser l'approvisionnement des sites de compostage de proximité en Indre-et-Loire;
2. Réduire la mise en déchèterie des déchets verts des particuliers et des professionnels;
3. Promouvoir des pratiques de jardinage plus durables.



# URBA-GPROX

Le projet **URBA-GPROX** est porté par l'association Zéro Déchet Touraine (ZDT)

Il est coordonné par Sébastien MOREAU, Président de l'association

2 périodes de mise en œuvre:

- 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 avril 2020: cofinancement Touraine Propre/ZDT
- 1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2022: cofinancement RCVL-ADEME/ZDT/IRBI



**3228.75 euros ont été demandés en 2019 à Touraine Propre** pour le recrutement d'un stagiaire (M. Castaing) pendant 6 mois  
**Le syndicat a accordé une aide de 2500 euros au projet (= 4 mois de stage)**

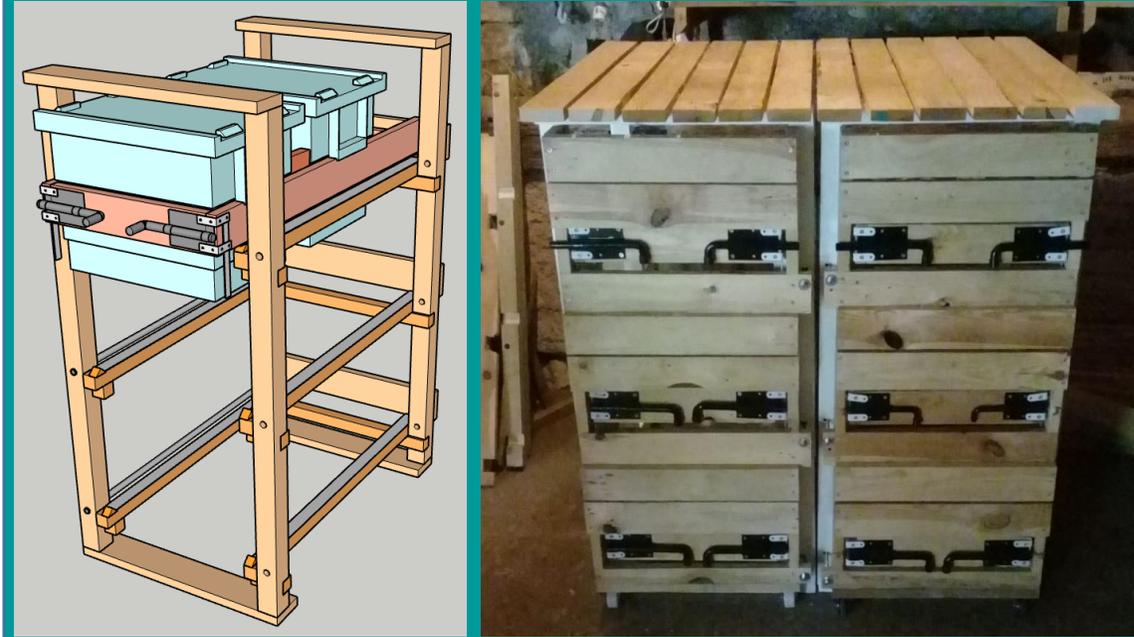
750 euros (30%) ont été versés au démarrage du projet

Notre ambition commune:

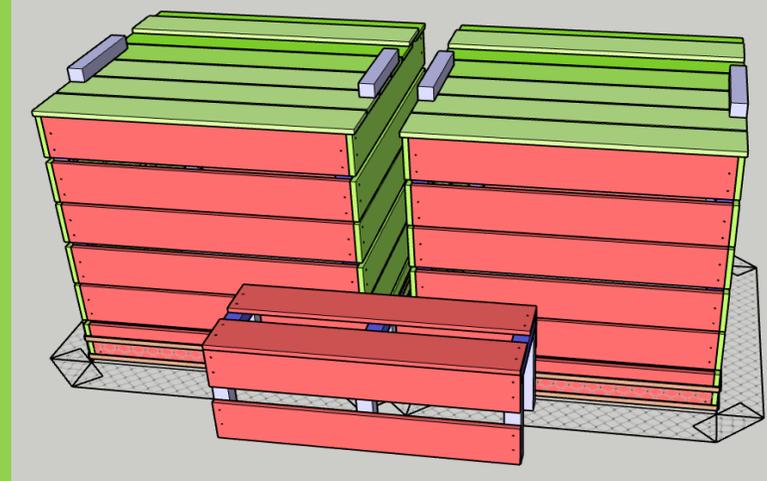
Contribuer à faire de l'Indre-et-Loire  
**un département leader** en matière de gestion de proximité des biodéchets

# Livrables URBA-GPROX

## 1 prototype de précomposteur



## Industrialisation du Compostou



## Plateforme internet



Actualités ▾ Agir ▾ Zéro Déchet ▾ Contactez-nous



REJOIGNEZ-NOUS !

NEWSLETTER

## Cartographie des dépôts de broyat



[Retour à la vue globale](#)

### Campus de Grandmont

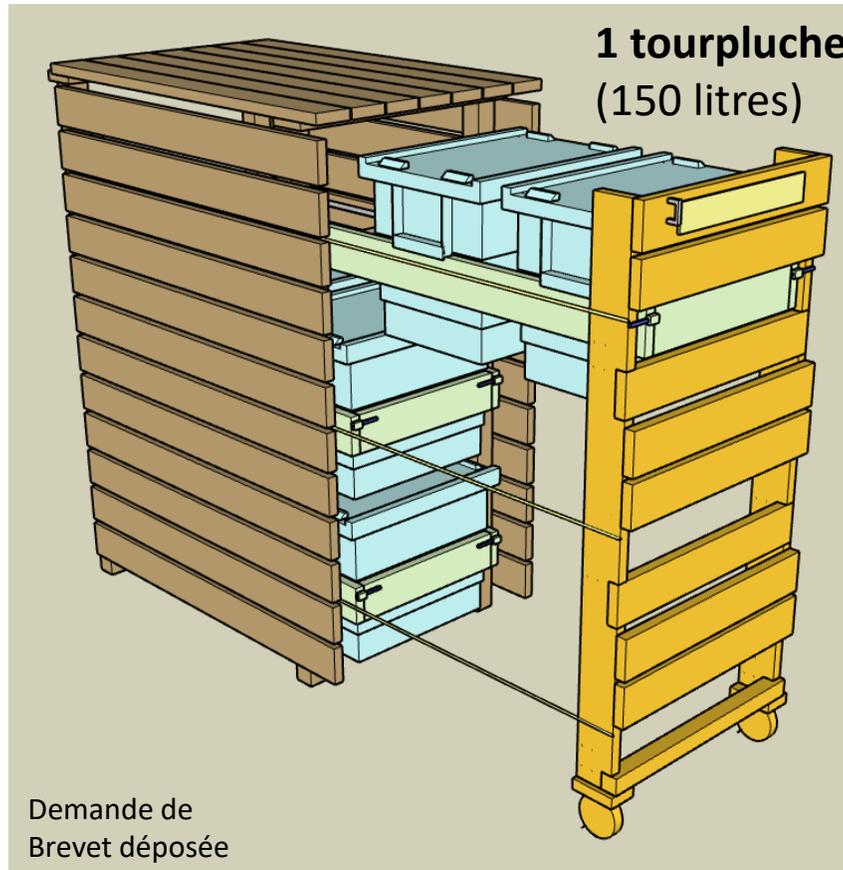
Le site est rempli à 0% (Vous pouvez déposer jusqu'à 5.0m<sup>3</sup>)

### Le Potager de Loire

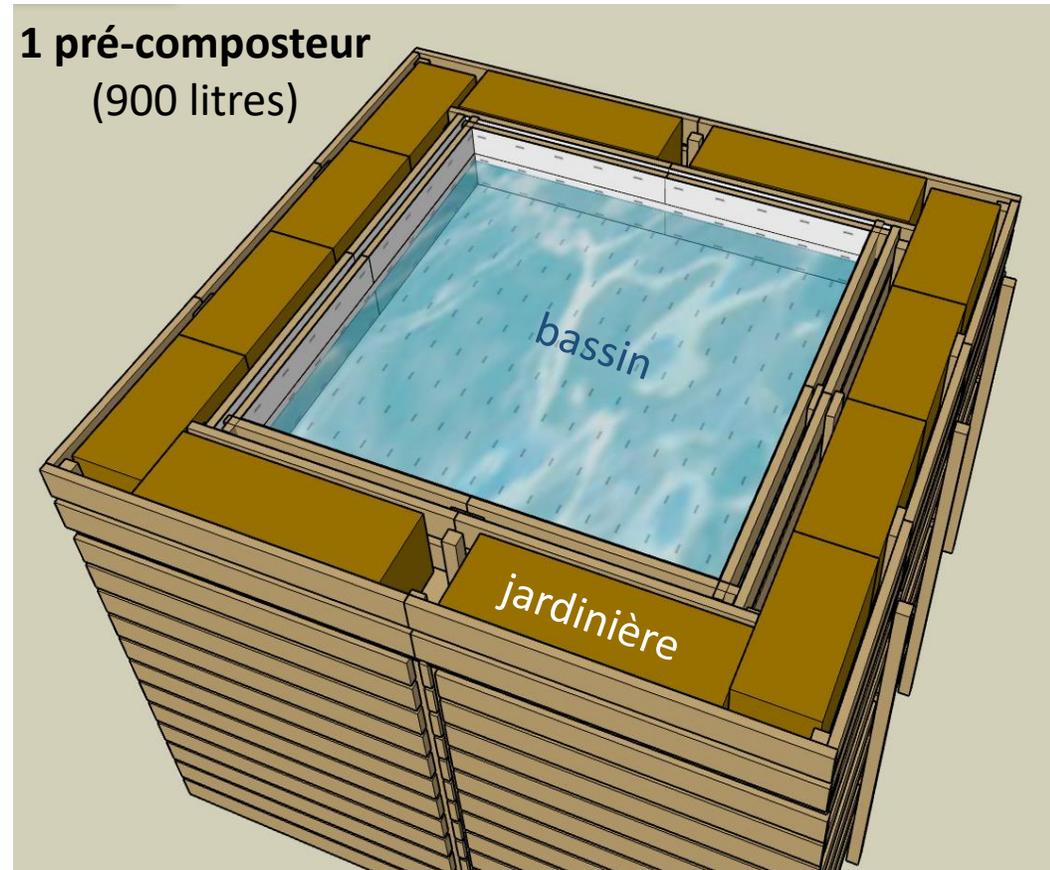
Le site est rempli à 0% (Vous pouvez déposer jusqu'à 5.0m<sup>3</sup>)

## La **Tourpluche**: un nouvel objet-concept pour **collecter des biodéchets et jardiner** en milieu urbain

Pour collecter  
et  
précomposter  
1 tonne de  
biodéchets/an  
=  
22 utilisateurs  
maxi



Collecte en bacs semi-hermétiques  
avant transfert en vélo électrique  
sur mini-plateforme de compostage



6 Tourpluches regroupées  
supportant des jardinières et un bassin  
collecteur d'eaux pluviales

Jusqu'à 6  
tonnes de  
biodéchets/an  
=  
132 utilisateurs  
maxi

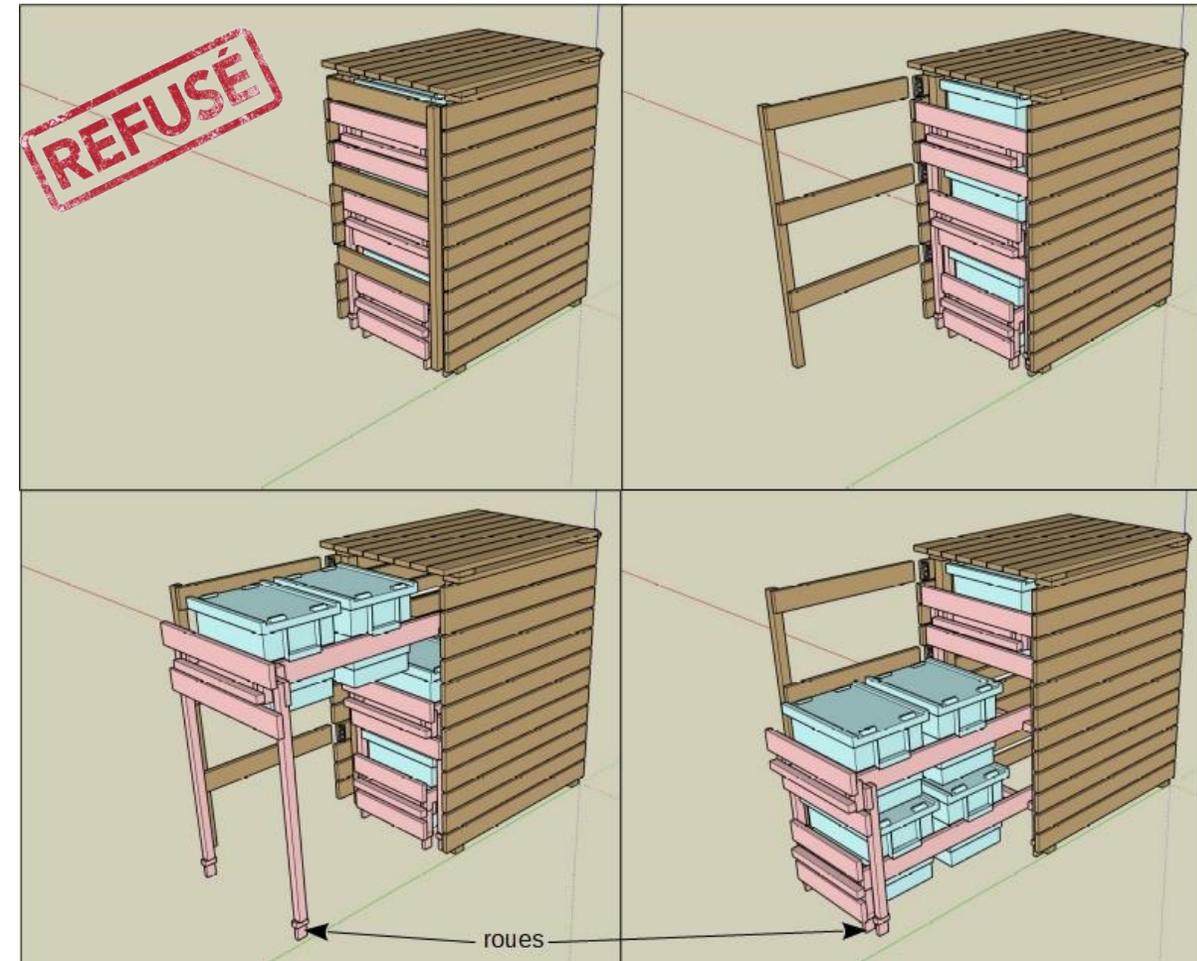
# CONCEPTION DE LA TOURPLUCHE

Janvier-  
mai 2020

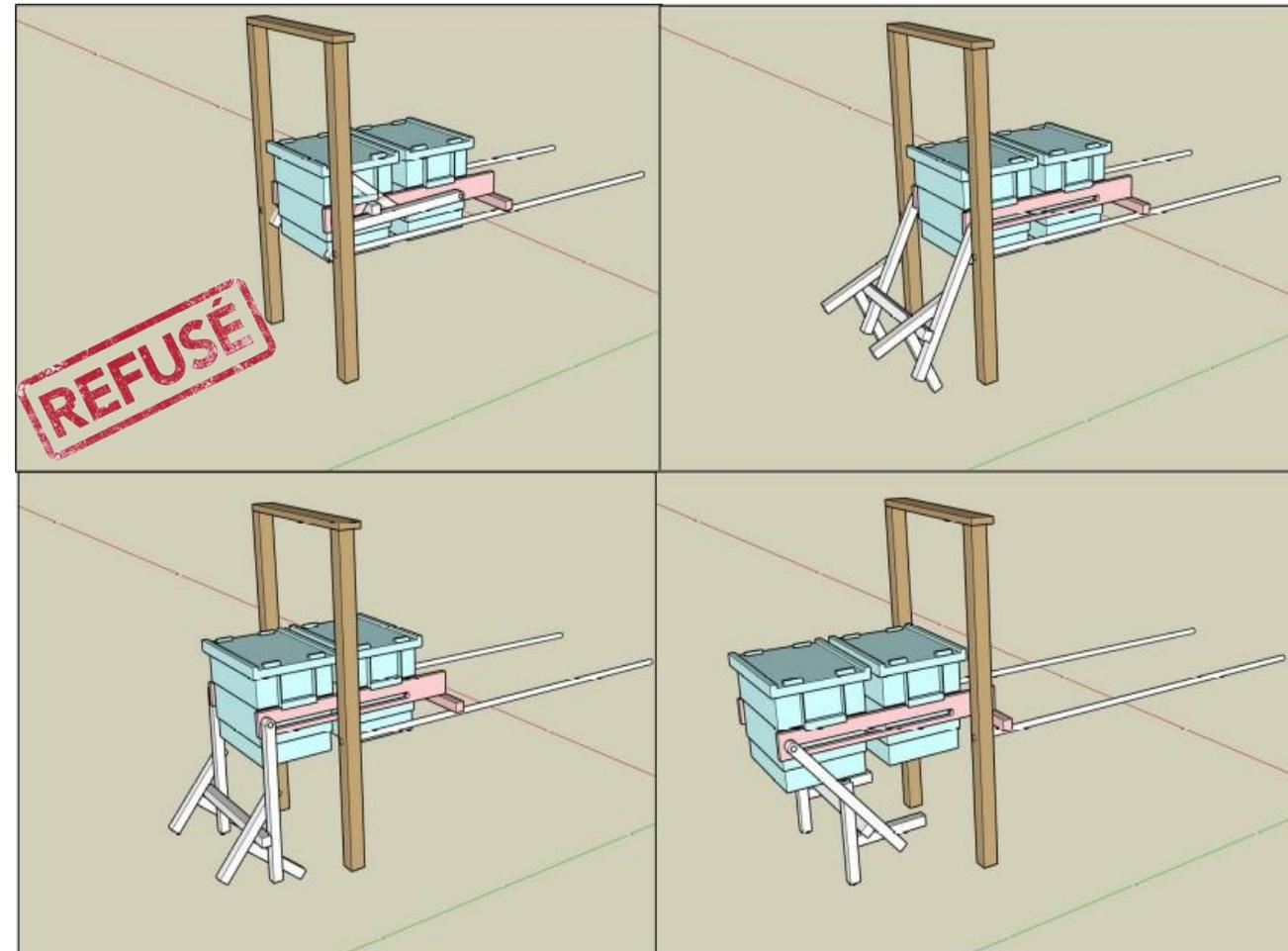
Recherche et développement, construction de prototypes  
Dépôt de brevet auprès de l'INPI



# LES MODELES AUXQUELS VOUS AVEZ ECHAPPE!



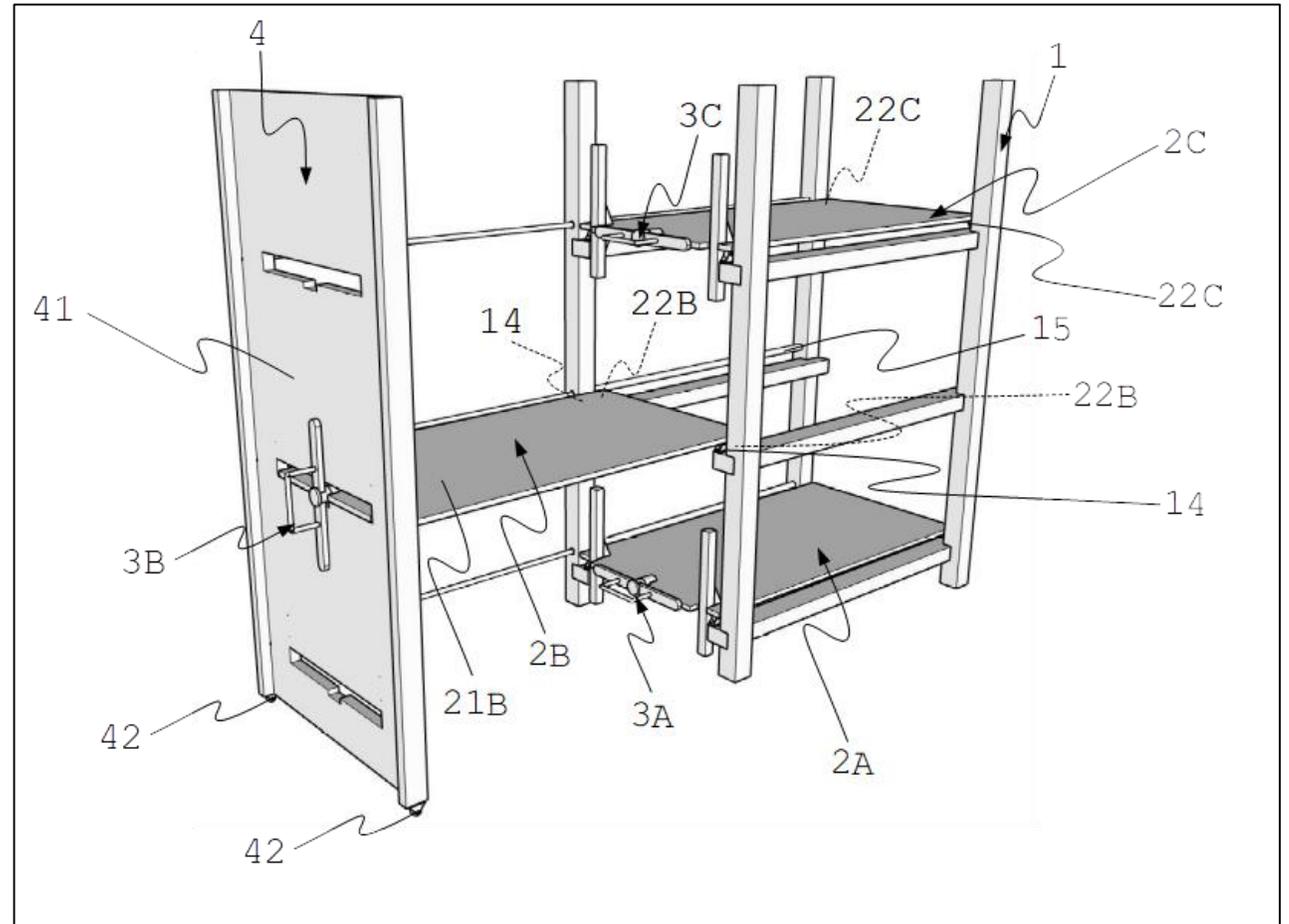
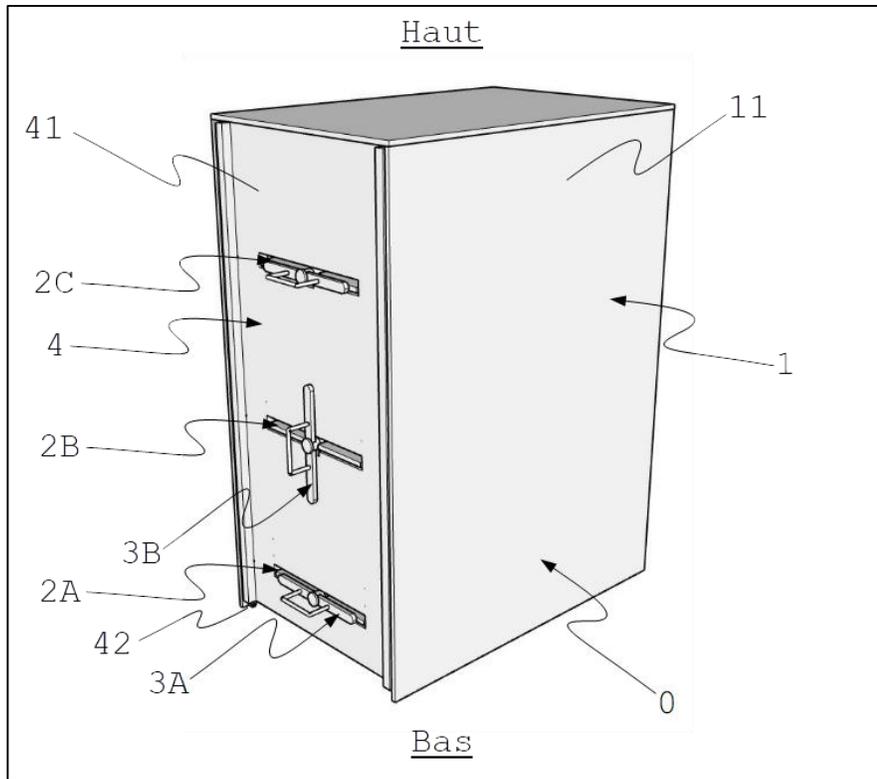
Le précomposteur gigogne



Le précomposteur à bascule

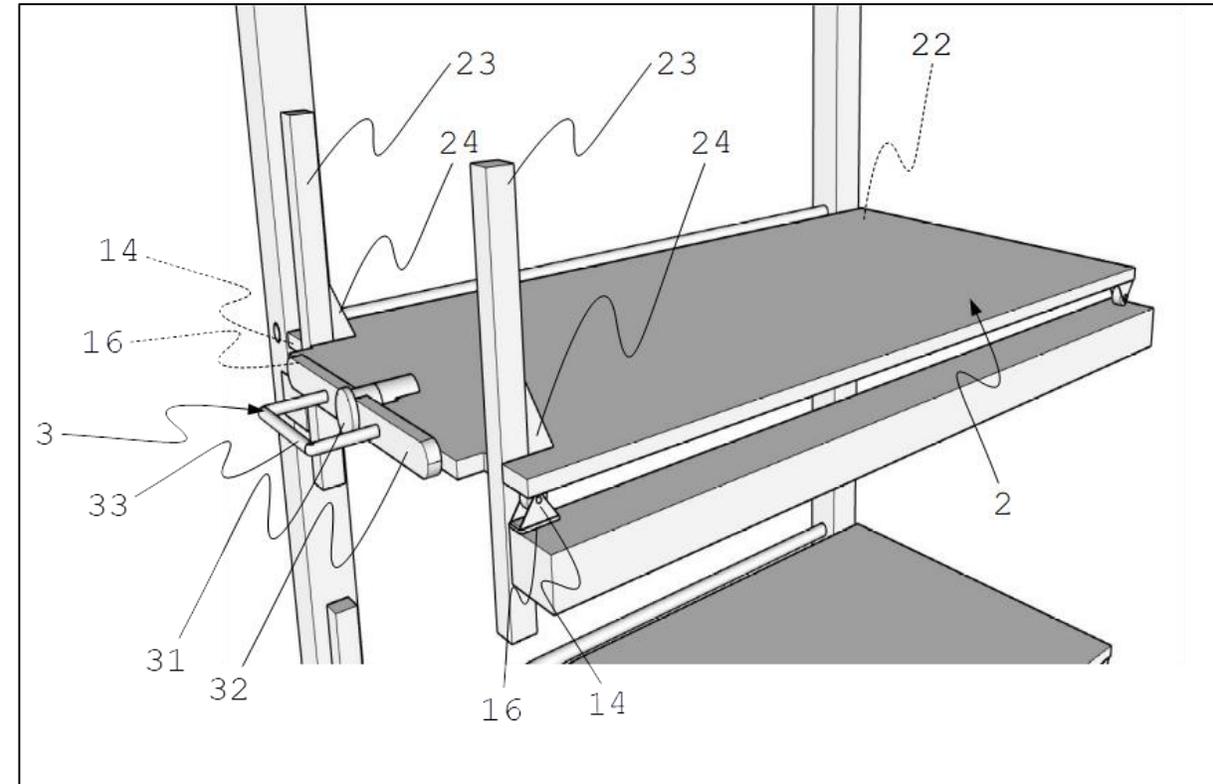
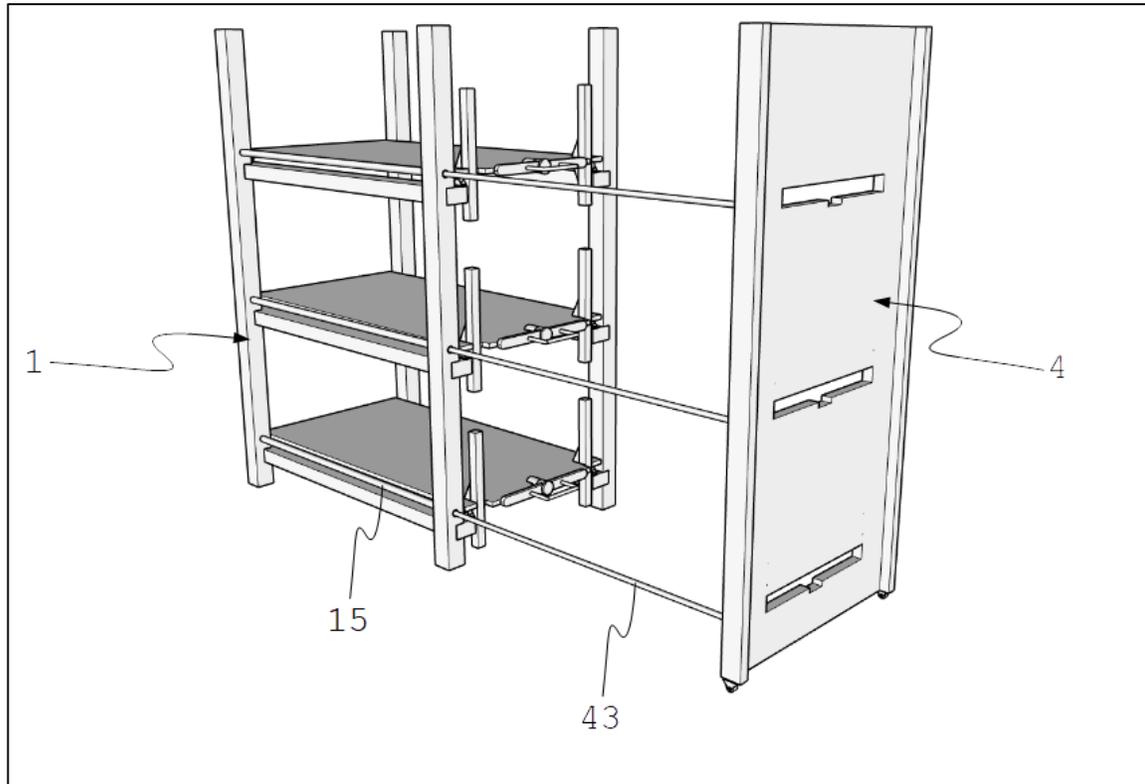
# CONCEPTION DE LA TOURPLUCHE

## Sélection des tiroirs



# CONCEPTION DE LA TOURPLUCHE

Meuble anti-basculement et réduction des efforts pour les utilisateur·rices



# INSTALLATION DES DEUX PREMIERS PROTOTYPES

Juin 2020

Chantier participatif avec l'association Victoire en Transition



Façade et ossature en pin, bardage et toit en sapin Douglas de Sologne

Août 2020

Mise en service d'1 prototype de précomposteur à 2 tours

30 utilisateur·rices, 1 transfert/4 semaines

500 l de biodéchets déjà collectés

# INAUGURATION DU PROTOTYPE DE PRECOMPOSTEUR



Peinture grise ABF, Façade et ossature en pin, bardage et toit en sapin Douglas de Sologne

Avril 2021

+ 4 tourpluches supplémentaires  
+ 6 tourpluches Place Velpeau

Objectif: 210 utilisateur·rices  
(264 maximum)

# TOURPLUCHE, UNITE DE BASE D'UN « PRECOMPOSTEUR »

Une solution simple et économique, entre collecte de biodéchets en porte à porte et compostage partagé.

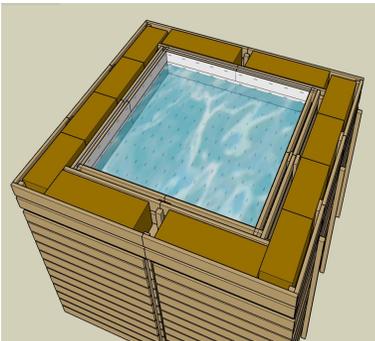
Les +

- Fabrication locale, acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire
- Jusqu'à 132 habitants desservis/pré-composteur à 6 tourpluches
- Transport décarboné et limité des biodéchets (10 km maxi)
- Valorisation directe des biodéchets en compost

## 1 pré-composteur

Jusqu'à 6 tonnes  
de biodéchets/an  
=  
132 utilisateurs

6 tourpluches munies  
de 6 bacs de 25 litres



- Dépôt des biodéchets et pré-compostage en bacs
- Collecte d'eau de pluie
- Jardinage collectif

## Toutes les 2 à 4 semaines

Transport du pré-compost  
dans un rayon de 10 km

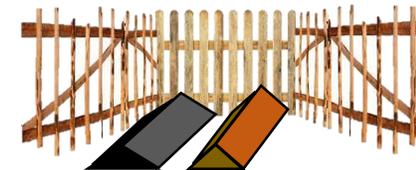


Triporteur de ZDT

Retour des bacs  
contenant du broyat

## 1 mini-plateforme de compostage

Espace clôturé  
de 25 m<sup>2</sup>



En bout de parc, friche,  
ferme urbaine, jardins  
familiaux...

- Lieu de maturation du pré-compost et de stockage de broyat (2,4 tonnes/an)
- Lieu de nettoyage des bacs

Jusqu'à 5,5 tonnes  
de compost/an  
=  
550 m<sup>2</sup> amendés:  
maraichage  
potager collectif  
platebandes  
...

# MODELE ECONOMIQUE

Dépenses annuelles

52h salariées (26 transferts, maintenance): 732 €  
104 h de bénévolat



1 collectivité



**INVESTISSEMENT**  
3500 € HT

132 utilisateurs



**FONCTIONNEMENT**

Recettes annuelles

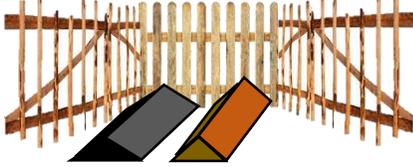
x 6 € de cotisation/an = 792 €  
x 2h de bénévolat/an = 264h

A chaque transfert, **6 h de travail**:  
- 1 salarié présent pendant 2 h  
- 2 bénévoles présents pendant 2h

6 Tourpluches pour collecter



1 mini-plateforme pour composter



25 m2

**Amortissement en 19 mois**

## Solde annuel:

- 60 €
- 160 h de bénévolat



Au service de:

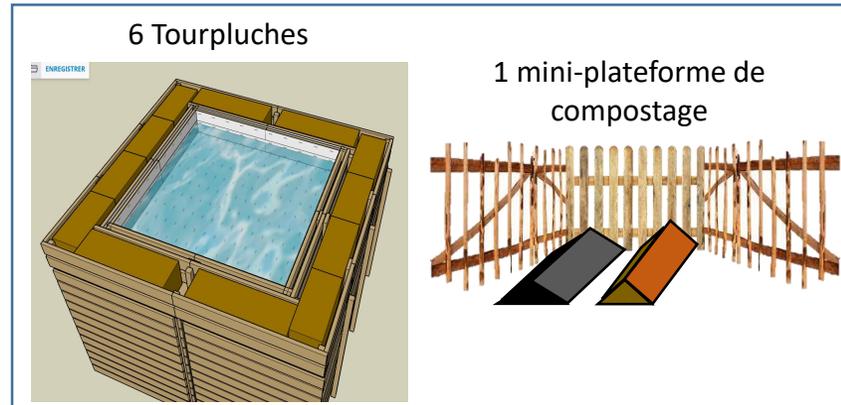
- La prévention des déchets
- La transition écologique
- La cohésion sociale
- La réduction des inégalités
- L'éducation populaire
- ....

# AMORTISSEMENT D'UN PRECOMPOSTEUR EN 19 MOIS

1 collectivité



**INVESTISSEMENT**  
3500 € HT



56 € de coût moyen de gestion aidés des OMR<sup>1</sup>  
- 16,8 € (30%) dû à la collecte des biodéchets<sup>2</sup>  
= 39,8 €/habitant desservi au lieu de 56 €

Pour 132 habitants: 5174,4 € au lieu de 7392 €

**MAIS**

- Augmentation de la TGAP 2020 → 2025
- Inflation de 1 à 2%/an

Economies attendues de coûts de gestion aidés des OMR : 2157,6 €

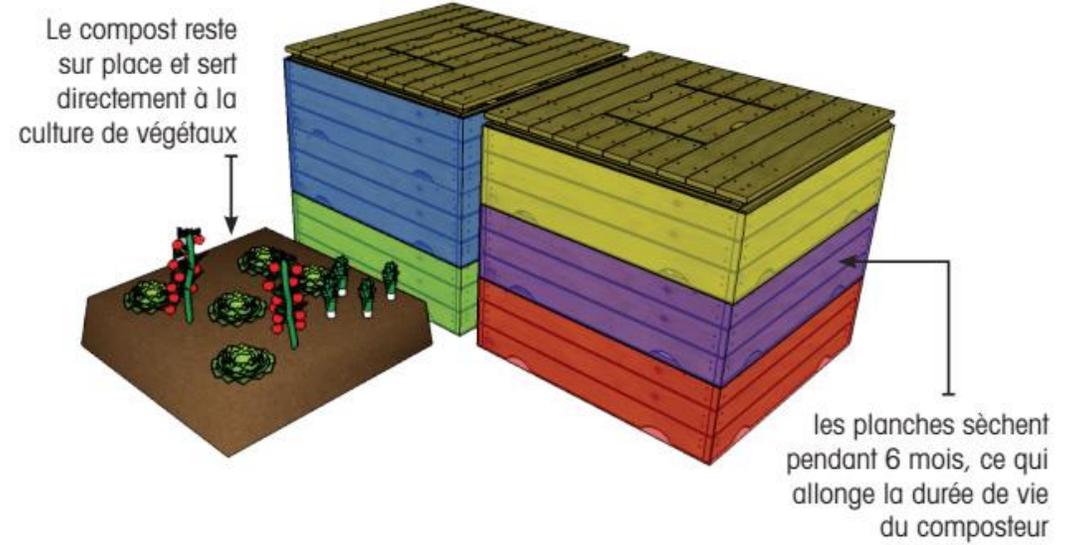
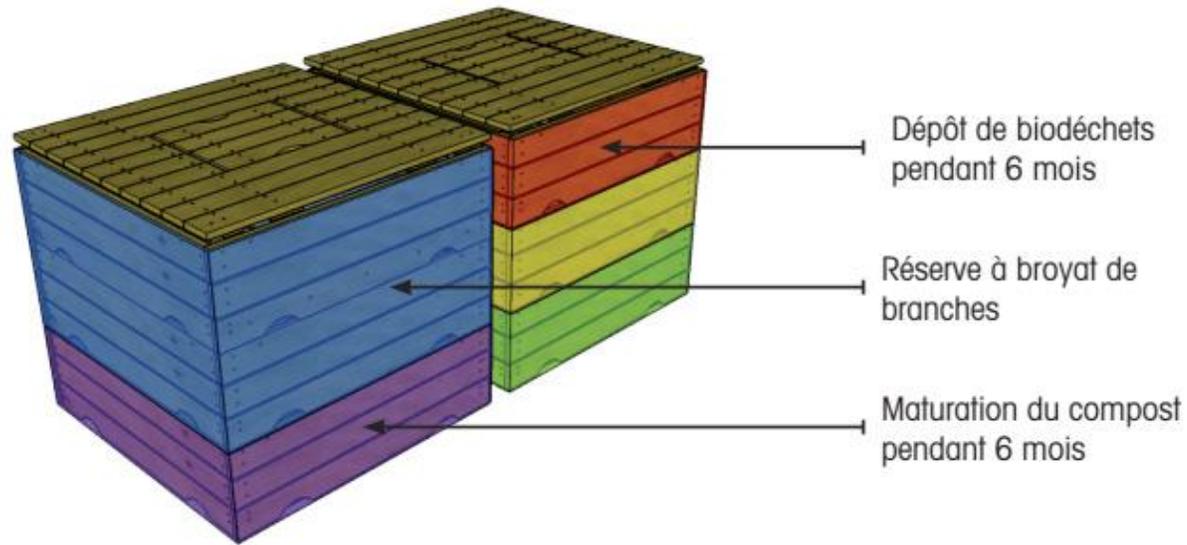
Année	Flux de trésorerie	Flux de trésorerie actualisé	Flux de trésorerie cumulatif
2021	- 3 500,00	- 3 500,00	- 3 500,00
2022	2157,6	2115,29	- 1 384,71
2023	2091,6	2010,38	625,67
2024	2049,6	1931,38	2 557,06
2025	2072,6	1914,76	4 471,82

<sup>1</sup> ADEME, 2017, Référentiel national des coûts du SPPGD 2014

<sup>2</sup> AJBD, CITEXIA, 2018, Etude technico-économique de la collecte séparée des biodéchets

**Délai de récupération: 19 mois**

# PRESENTATION DU COMPOSTOU



- **Simple** : pas de brassage ni de retournement, large gamme de biodéchets acceptés
- **Sans nuisances** : Pas d'odeurs, ni de pullulation de mouches
- **Ecologique** : respect de tous les organismes décomposeurs, compostage en continu
- **Pratique** : compost valorisé sur place en planches de culture ornementales ou potagères
- **Idéal** pour le compostage pédagogique et le compostage de bas d'immeuble

Mise à disposition annuelle, maintenance et accompagnement des utilisateurs (15 maxi),  
2 visites de contrôle obligatoire par an, visites supplémentaires sur simple demande: **165 euros TTC par an**

Plus d'infos : [compostou.org](http://compostou.org)

# FILIÈRES ARTISANALE ET INDUSTRIELLE POUR LE COMPOSTOU 3.0

La phase de pré-industrialisation du Compostou a été un succès,  
Le Compostou 3.0 est désormais fabriqué par des personnes en situation de handicap

Autoproduction + ESAT Les Ormeaux

Entraide &  
solidarité

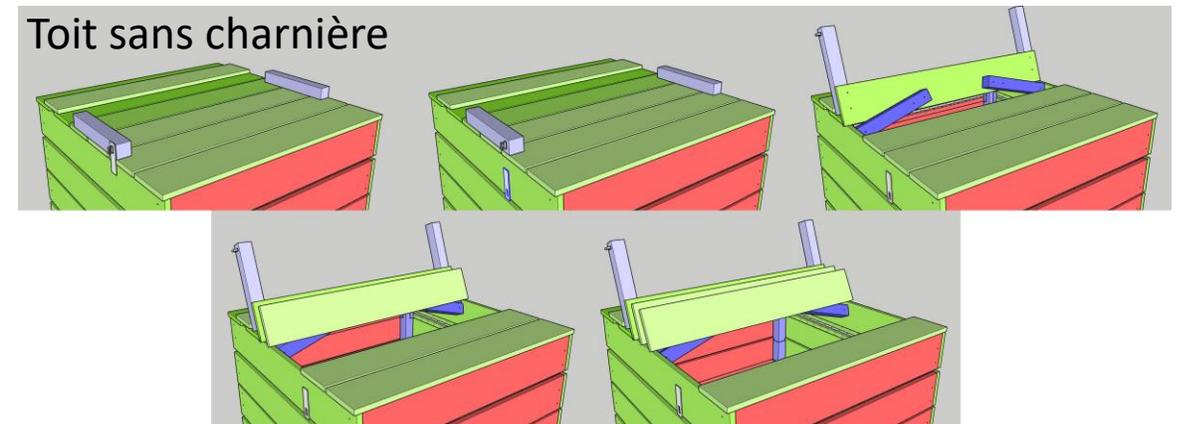
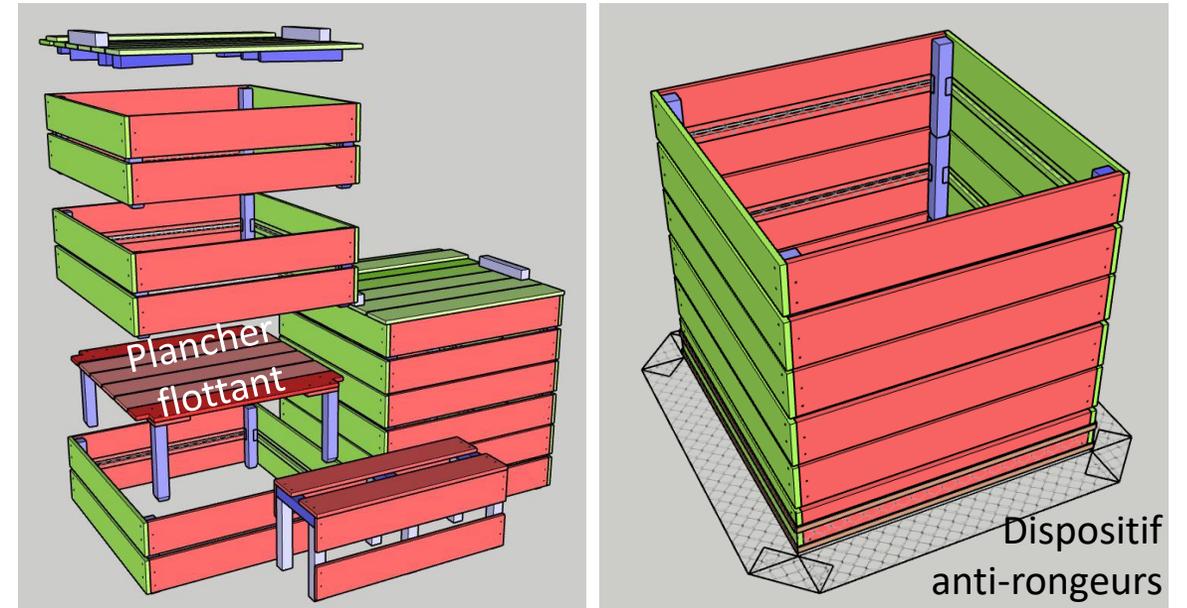
Autoproduction



Cœur de Sapin Douglas de Sologne  
Vis 100% inox

3 générations de Compostou vous contemplent...

# NOUVEAUX ÉLÉMENTS DU COMPOSTOU 3.0



# POSITIONNEMENT ECONOMIQUE DU COMPOSTOU

Coût moyen de mise à disposition du Compostou toutes options pour composter 1 tonne de biodéchets/an (15 utilisateurs):

**222 euros**

Coût aidé moyen d'1 tonne d'OMR (coût complet – (produits industriels + soutiens des éco-organismes + aides publiques))<sup>1</sup>:

**229 euros**

Le coût aidé médian de gestion des biodéchets pour 15 habitants desservis<sup>2</sup>

**315 euros**

Coût de création et d'accompagnement d'un site de compostage collectif par le CPIE (environ 1 tonne biodéchets/an, 15 à 20 utilisateurs)<sup>3</sup>:

**908,25 euros**

1. ADEME, 2019, Référentiel national des coûts du SPPGD 2016
2. AJBD, CITEXIA, 2018, Etude technico-économique de la collecte séparée des biodéchets
3. Compte-rendu du Comité Syndical du SMICTOM du Chinonais du 12/12/2016

# TARIFS 2020

- Mise à disposition annuelle, maintenance et accompagnement des utilisateurs, 2 visites de contrôle obligatoire par an, visites supplémentaires sur simple demande: **165 euros TTC par an.**

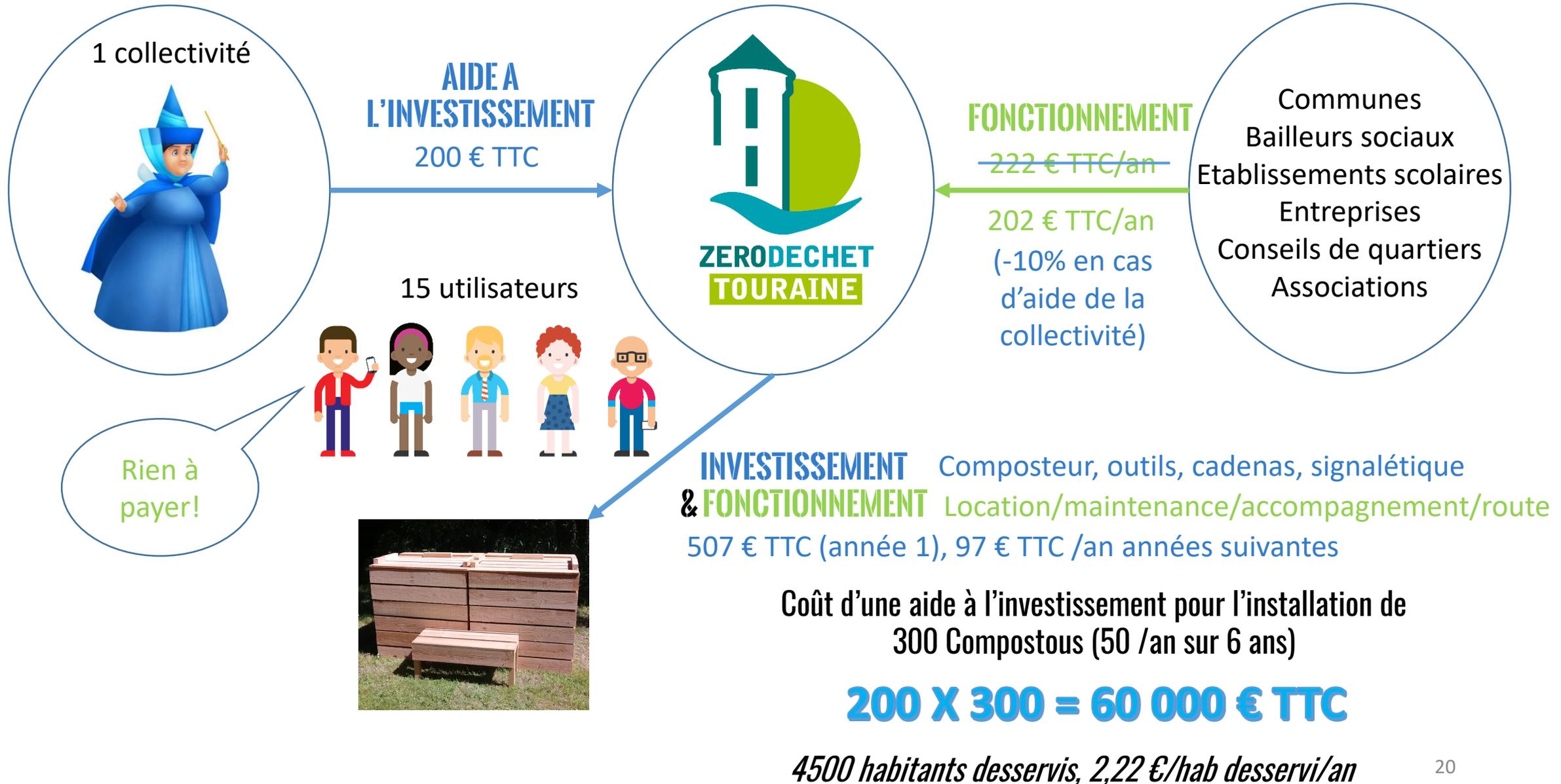
## OPTIONS\*:

- Forfait installation (démarches administratives, livraison, impression signalétique, 2 heures de chantier participatif, initiation des utilisateurs et des référents de site) : **75 euros TTC**
- livraison de broyat de branches (1 m<sup>3</sup>): **15 euros TTC/an**
- fourniture et montage d'un carré potager (1 m x 1 m): **20 euros TTC**
- fourniture d'outils de compostage (pelle à terreau et griffe à fleurs à long manche): **30 euros TTC**
- fourniture et pose de moyens de privatisation du Compostou (2 cadenas, 2 porte-cadenas): **35 euros TTC**
- fourniture et pose d'un dispositif anti-rongeurs: **30 euros TTC**
- frais de déplacement: 0.48 euro/km. Une seule participation forfaitaire demandée pour toute livraison de Compostou à plus de 20 km aller/retour de La Riche (37).

\*Offres réservées à nos clients ayant souscrit une prestation annuelle d'accompagnement et de maintenance d'un site Compostou.

Devis sur simple demande à [contact@zerodechettouraine.org](mailto:contact@zerodechettouraine.org).

# PROPOSITION DE SOUTIEN AU COMPOSTAGE PARTAGE: OPTION #1



# PROPOSITION DE SOUTIEN AU COMPOSTAGE PARTAGE: OPTION #2



**AIDE A  
L'INVESTISSEMENT**  
200 € TTC

**FONCTIONNEMENT**  
202 € TTC/an  
15 utilisateurs



Rien à payer!



Rien à payer!



**INVESTISSEMENT** Composteur, outils, cadenas, signalétique  
& **FONCTIONNEMENT** Location/maintenance/accompagnement  
507 € TTC (année 1), 97 € TTC /an années suivantes

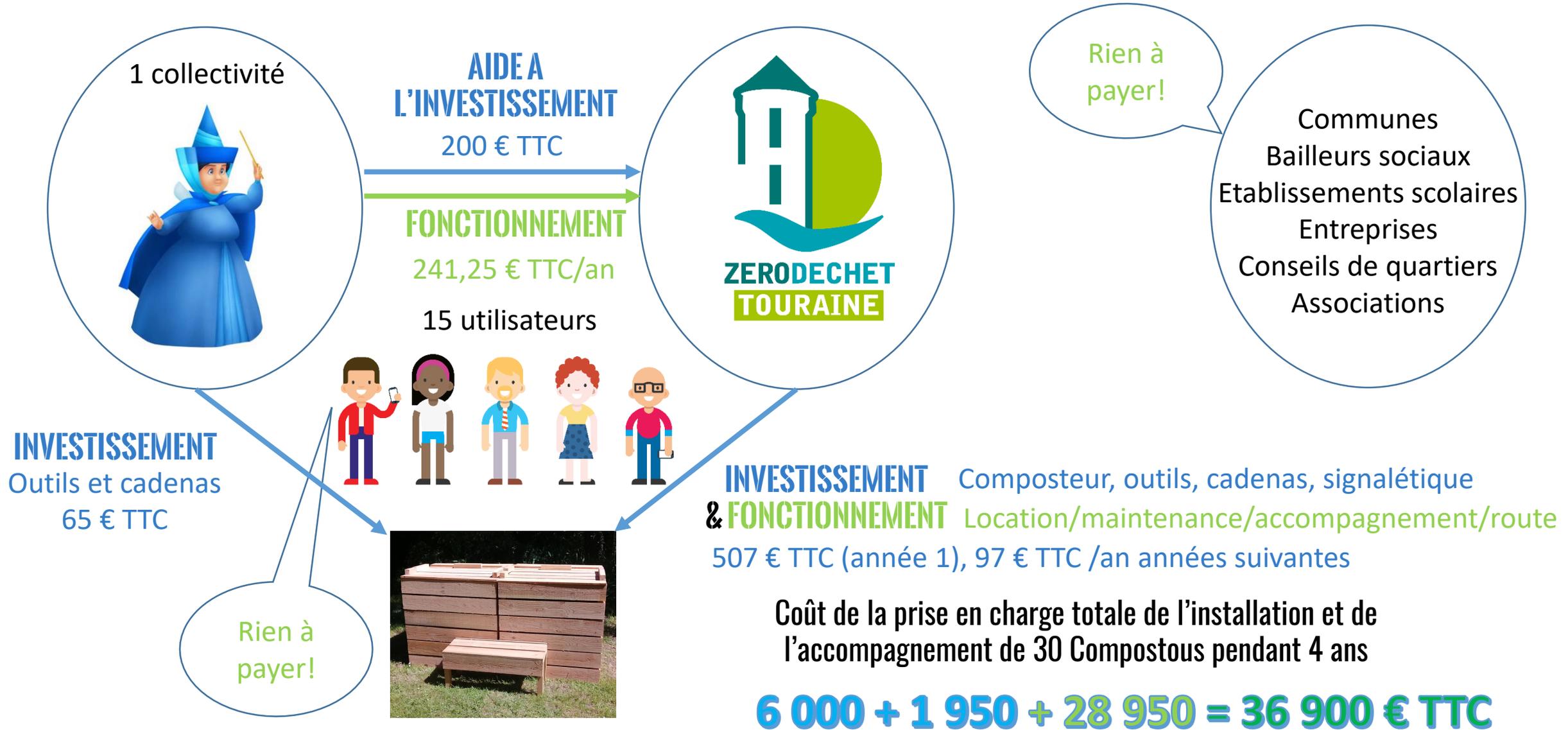
Coût de la prise en charge totale de l'installation et de l'accompagnement de 300 Compostous (50 /an sur 6 ans)

**60 000 + 229 500 = 289 500 € TTC**

Frais de déplacement (36 288 €) offerts

*4500 habitants desservis, 10,72 €/hab desservi/an*

# PROPOSITION DE SOUTIEN AU COMPOSTAGE PARTAGE: OPTION #3



*450 habitants desservis, 20,5 €/hab desservi/an*

# CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE DONNÉS DE BROyat DE BRANCHES

*Un broyat de qualité est indispensable pour équilibrer les apports en biodéchets  
Zéro Déchet Touraine cherche à récupérer ce sous-produit d'élagage auprès des professionnels*

[RETOUR À LA LISTE DES SITES DE BROyATS](#)

## Campus de Grandmont

Référent : Sébastien Moreau

Localisation : Avenue Saint-Vincent de Paul, 37200 Tours, France

Heures d'ouverture : 9h-17h

Modalités :

Prévenir le référent de site au moins 24h à l'avance en cas de livraison, car l'accès au site est protégé par une barrière s'ouvrant avec une carte magnétique.

Actuellement le site est rempli à 0%.   
Vous pouvez déposer jusqu'à 5.0m<sup>3</sup>.



GRANDMONT

Leaflet | OpenStreetMap contributors © CartoDB

### Déposer du broyat

Votre email \*

Quelle quantité (m3) avez-vous déposée ? \*

Veuillez confirmer que vous n'êtes pas un robot \*

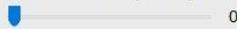
Je ne suis pas un robot   
Confidentialité - Conditions

**ENVOYER**

### Ajuster l'état du lieu

Votre email \*

Quelle quantité de broyat est actuellement entreposée (% du lieu) ? \*

 0%

Veuillez confirmer que vous n'êtes pas un robot \*

Je ne suis pas un robot   
Confidentialité - Conditions

**ENVOYER**



**Nous recherchons activement des terrains publics disponibles pour y déposer du broyat**

# Merci pour votre attention!

Téléchargez le rapport complet de M. Castaing:



<https://www.zerodechettouraine.org/files/rapports/2020/2019-2020-stg3-rapport-castaing-m.pdf?4ceeb30862>